

été fort appréciés par le jury et peuvent être mis au même rang que les velours anglais et français. Aussi le quart de sa fabrication est envoyé dans les pays d'outre-mer.

Cette exposition de l'industrie cotonnière de Gand représente, en importance, environ la meilleure moitié des broches de la ville de Gand; en considération de cette importance et de l'excellence des produits, le jury a décerné à la Chambre de commerce de Gand le diplôme d'honneur pour son industrie cotonnière.

Les fabricants d'étoffes à pantalons de Mouscron ont envoyé à l'Exposition des coupons de tissus pour pantalons, que le jury a appréciés de la manière suivante : Trois médailles de mérite ont été décernées aux maisons *Desprets frères*, *Louis Dujardin* et *Saffre et Graveline*, pour leurs étoffes à pantalons en coton pur, en coton et lin, en coton et laine, qui ont été jugées de bonne fabrication. Des diplômes de mérite ont été donnés à *Honoré jeune*, pour sa collection de draps à bon marché; à *Mullier fils*, pour ses étoffes à pantalons pur coton, et à *Petit Noël*, pour ses tissus demi-laine.

Toutes ces maisons de Mouscron travaillent principalement pour l'exportation.

*Emile Idiers*, à Auderghem, a exposé des fils de coton teints en rouge d'Andrinople et autres couleurs grand teint. Ces fils ont été jugés dignes d'une médaille de mérite.

*J. et E. Dujardin*, de Bruges, ont envoyé quelques paquets de fils de coton pour lesquels le jury a accordé un diplôme de mérite.